

émulations

Appel à contribution – Aux frontières de la parenté

Un numéro d'*Émulations. Revue de sciences sociales*, qui paraîtra en février 2020 aux Presses universitaires de Louvain, sera consacré au thème « Aux frontières de la parenté », sous la direction d'Anne-Sophie Giraud (CNRS, LISST-CAS), Hélène Malmanche (EHESS, CESPRA, EHESP), Anaïs Martin (EHESS, CNE).

Argumentaire

Des individus pré-humains, pas encore dotés de langage, forment un groupe dénué d'institutions sociales mais doué d'une capacité d'intention collective. Ils construisent une muraille dans le but de dresser une barrière physique empêchant quiconque de passer ailleurs que par la porte. Dans cette fable sur la naturalisation de l'acte d'instituer imaginée par John Searle (1995), la construction de la muraille fait émerger la notion de *frontière*, institution traçant la ligne entre *eux* et *nous*, entre un *en dehors* et un *en dedans*. Envisagée à la fois comme un outil de délimitation spatiale et comme une ressource pour la construction d'identités par les géographes (Staszak, 2017), la frontière et plus largement les processus de séparation et de catégorisation intéressent les sciences humaines et sociales depuis la philosophie classique (p. ex. Aristote, impr. 2007). L'organisation des sociétés et de leurs limites internes (prescriptions et prohibitions matrimoniales, division du travail, organisation rituelle etc.) sont au centre des préoccupations des ethnologues depuis la naissance de la discipline dans laquelle la parenté constitue un élément fondamental (par ex. Morgan, 1985 ; Malinowski 1963 ; Lévi-Strauss, 1967). À cet égard les *marges* ont fait l'objet d'une attention particulière, notamment en lien avec le cycle de la vie, les rites et les pratiques de parenté qui le ponctuent (passage à l'âge adulte, enfantement, décès etc.).

C'est justement à partir de l'étude des rites de passage qu'Arnold van Gennep (1909), l'un des premiers à avoir travaillé sur les notions de *seuil* et de *liminaire*, identifie trois phases constituant ces rites : la phase préliminaire, la phase liminaire et la phase d'agrégation post-liminaire. Durant la seconde, les personnes sont séparées de leur statut antérieur mais elles ne sont pas encore incorporées à celui auquel le rite doit les faire parvenir. Cette phase liminaire constitue ainsi un entre-deux, à la fois temporel, spatial et symbolique. Les zones de passage rituelles correspondent à des seuils qui peuvent s'inscrire dans une matérialité (le seuil d'une porte, le passage hors/dans l'utérus, etc.). Malgré les critiques apportées à ce schéma (La Fontaine, 1977 ; Gluckman, 1962), les idées de van Gennep ont connu par la suite d'importants développements grâce aux travaux de Victor Turner (1969) qui s'est notamment concentré sur la phase centrale, qu'il qualifie quant à lui de *liminale*, en particulier dans le contexte des rites d'initiation où elle est particulièrement développée (Houseman et Severi, 2009 : 165). Entre temps, Mary Douglas, à partir d'une réflexion sur les classifications et plus particulièrement sur la notion de saleté (1966), explore le concept de *marges* (*margins*) ou *confins*. Elle les définit comme des espaces d'incertitude situés à la fois aux frontières extérieures et intérieures de l'ordre social, ni tout à fait en dedans, ni tout à fait en dehors, correspondant plutôt à des continuums. Elle applique notamment ce

concept aux catégories de « dangereux » et de « sale ». Ainsi, les éléments ou situations qui n'entrent pas dans l'ordre social, que l'on veut repousser à la marge (comme l'inceste par exemple), se situent aux confins. Plus récemment, Manon Vialle (2017) décrit comme une *zone grise* les situations échappant à une polarité conceptuelle, comme c'est le cas de l'infertilité chez les femmes de plus de 40 ans : en pratique, la situation de ces femmes échappe à l'opposition entre infertilité « normale » et infertilité « pathologique » qui est à la base de la définition légale régissant l'accès à l'assistance médicale à la procréation en France.

Les notions de *frontières*, de *marges*, de *seuils*, de *zones liminales* ou *liminaires*, de *confins* ou encore de *zone grise* permettent d'aborder plus largement la question des limites. Elles traduisent des espaces d'incertitude ou de transition, dans leur dimension temporelle mais aussi symbolique et/ou normative. Ce numéro propose de s'intéresser plus particulièrement à celles qui concernent la parenté. Dans les recherches sur les nouvelles formes familiales, plus spécifiquement les configurations pluriparentales (Fine 2002 ; Martial 2003) ou liées aux biotechnologies (Squier, 2004 ; Giraud, 2015), ces catégories sont particulièrement heuristiques. Les « métamorphoses » de la parenté (Godelier, 2010) appellent à considérer nos modèles « classiques » sous un nouveau jour. Une femme porte un enfant pour d'autres et n'en devient pas la mère. Une personne a été conçue grâce à un don de gamètes et est ainsi liée génétiquement, mais pas légalement, à des inconnu·e·s. Des parents perdent leur enfant avant sa naissance ; bien que celui-ci ne puisse être légalement considéré comme une personne juridique, il est inscrit sur le livret de famille. Des enfants grandissent ensemble au sein d'une famille recomposée sans être issus des mêmes parents. Un enfant naît dans une famille et grandit dans une autre.

Naissance, mort, procréation, enfantement, don de gamètes ou de gestation, interdit de l'inceste... les limites et les pratiques de ce qui fait famille et la manière dont elles interrogent la notion de personne feront l'objet de ce numéro thématique. Sa constitution poursuit un double objectif. Il s'agit d'abord de regrouper des contributions **traitant des limites de la parenté et des frontières de la personne** afin d'établir un corpus s'attachant spécifiquement à des zones d'incertitudes et/ou de transition, et d'examiner comment ces notions peuvent encore servir à la recherche aujourd'hui. Plus généralement, il sera ensuite question de **(ré)interroger les notions de seuil, marge, frontières, confins, zone liminale ou encore zone grise** à l'aune de recherches actuelles au regard de la parenté. Si elles font partie de la littérature académique classique, ces notions feront l'objet d'une analyse comparée afin d'en tirer les apports particuliers et de contribuer à les définir. La constitution de ce numéro thématique aura pour vocation de proposer une introduction à ce travail. Dans cet objectif et tout en restant ouvertes à d'autres suggestions, nous proposons trois axes dans lesquels pourront s'inscrire les propositions. Les contributions concernant des aires géographiques et périodes historiques diverses et issues d'horizons disciplinaires variés sont bienvenues.

Axe 1. La parenté et ses normes

Les interdits forgeant la parenté, comme les prohibitions incestueuses, pourraient être questionnés à la lumière de formes familiales qui les rendent incertains. Au sein de fratries recomposées, où se côtoient notamment des quasi-frères et sœurs (né·e·s de précédentes unions), se pose par exemple la question de l'interdit de l'inceste et de ses limites. L'énonciation d'une prohibition incestueuse entre des quasi-frères et sœurs permet l'affirmation de l'existence de la fratrie quand les liens ne vont pas nécessairement de soi ; elle amène également chaque famille à (re)définir les éléments qui constituent l'interdit

(partager son quotidien, avoir un demi-frère ou une demi-sœur en commun...) (Martial, 2003). Les contributions pourraient également aborder la question des normes liées aux stades et âges de la vie et/ou au genre. L'infertilité féminine liée à l'âge remet par exemple en perspective la définition légale de l'infertilité et permet d'explorer les représentations et les normes associées au corps des femmes (Vialle, 2017). D'un autre côté, les familles homo- et transparentes permettent d'explorer les règles organisant un modèle de parenté en ce qu'elles obligent à penser séparément des éléments habituellement confondus – maternité génétique et gestationnelle, parenté légale et quotidienne... (Gross, 2015).

Axe 2. La parenté à l'épreuve des technologies

Les techniques de la reproduction et les remaniements de la parenté qu'elles suscitent, notamment lorsqu'il y a recours à un ou des tiers donneurs (don d'embryon, de gamètes, gestation pour autrui, transfert nucléaire entre deux ovocytes), interrogent et mettent en lumière la complexité des systèmes de parenté propres à chaque société (Freeman *et al.*, 2014). La gestation pour autrui a par exemple permis de dissocier trois dimensions de la maternité : génétique (par les gamètes), gestationnelle (par la grossesse) et légale (par la filiation). Ces techniques permettent également d'élargir le champ des possibles de la procréation (don d'ovocyte de la partenaire (ROPA) au sein des couples de femmes ou encore préservation de la fertilité dans le cadre d'un parcours de transition vers l'autre sexe). Les contributions pourraient s'attacher à interroger les nouveaux seuils, limites ou marges que ces techniques créent ou éclairent, notamment du point de vue de la parenté et du genre.

Axe 3. Parenté et frontières de la personne

Au-delà de la parenté, les contributions pourraient aborder la question de la définition et des frontières de la personne (Mauss, 1938 ; Porquieres, 2014). Dans certaines sociétés, tuer un nouveau-né n'est pas considéré comme un meurtre lorsque la mort a lieu avant que l'enfant ait été intégré dans la société par des rites de naissance, pendant cette période de marge entre la naissance physique et la naissance « sociale » (Bonnemère, 2009). Les pratiques entourant la mort et la naissance, les imaginaires liés à la procréation et à l'enfantement ou encore les représentations de la transmission et de la ressemblance sont autant de moyens de saisir la manière dont une société conçoit la constitution et la construction de la personne.

Modalités de soumission

Les propositions de contribution d'environ 1 000 mots, ainsi qu'une notice biographique comprenant la discipline et le statut professionnel de chaque (co-)auteur·e de l'article sont à envoyer aux adresses suivantes avec en en-tête de l'objet le libellé [émulations] : [groupe.recherche.encore\(at\)gmail.com](mailto:groupe.recherche.encore(at)gmail.com) et [redac\(at\)revue-emulations.net](mailto:redac(at)revue-emulations.net) pour le **1^{er} novembre 2018** au plus tard. Les propositions feront l'objet d'une évaluation anonyme. Les contributions définitives (de 25 000 à 30 000 caractères, espaces compris) devront être déposées, au plus tard, le **1^{er} février 2019** pour une publication en février 2020.

Pour les consignes aux auteurs, consultez le document téléchargeable au bas de la page suivante : <http://www.revue-emulations.net/appele/devenez-auteur>.

Calendrier

1^{er} novembre 2018 : date limite pour l'envoi des propositions d'articles

15 novembre 2018 : communication des décisions aux auteur·e·s
1^{er} février 2019 : envoi des manuscrits V1 (25 000 – 30 000 signes)
1^{er} avril 2019 : retour des évaluations aux auteur·e·s
1^{er} juillet 2019 : envoi des manuscrits V2
15 août 2019 : retour des évaluations aux auteur·e·s
15 octobre 2019 : envoi de la dernière version des manuscrits à la revue
Février 2020 : publication du numéro papier et mise en ligne

Bibliographie

ARISTOTE [impr. 2007], *Catégories*, Paris, Flammarion.

BONNEMERE P. (2009), « Une perspective anthropologique sur l'infanticide : La notion de personne en Nouvelle-Guinée », *Enfances & PSY*, vol. 3, n° 44, p. 29-41.

DOUGLAS M. (1966), *Purity and danger. An analysis of the concepts of pollution and taboo*, Londres & New York, Routledge.

FINE A. (2002), « Qu'est-ce qu'un parent ? Pluriparentalités, genre et système de filiation dans les sociétés occidentales », *Spirale*, vol. 1, n° 21, p. 19-43.

FREEMAN T., GRAHAM S., EBTEHAJ F., RICHARDS M. (dir.) (2014), *Relatedness in assisted reproduction. Families, Origins and Identities*, Cambridge, Cambridge University Press.

GIRAUD A.-S. (2015), *Les statuts de l'être anténatal : un processus d'humanisation « relationnel ». Assistance médicale à la procréation et mort périnatale*, thèse de doctorat en anthropologie, dir. par I. THERY et D. MEMMI, Marseille, EHESS.

GLUCKMAN M. (1962), « Les rites de passage », in M. GLUCKMAN (dir.) *Essays on the Ritual of Social Relations*, Manchester, Manchester University Press.

GODELIER M. (2010), *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Flammarion.

GROSS M. (2015), « L'homoparentalité et la transparentalité au prisme des sciences sociales : révolution ou pluralisation des formes de parenté ? », *Enfances, Familles, Générations*, n° 23, p. 1-37.

LA FONTAINE J. (1977), « The Power of Rites », *Man*, n° 12, p. 421-437.

LEVI-STRAUSS C. (1967 [1949]), *Les structures élémentaires de la parenté*, 2^e éd., Paris, Mouton.

MALINOWSKI B. (1963 [1922]), *Les argonautes du Pacifique occidental*, traduit par A. et S. DEVYVER, Paris, Gallimard.

MARTIAL A. (2003), *S'apparenter : ethnologie des liens de familles recomposées*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

MAUSS M. (1938), « Une catégorie de l'esprit humain : la notion de personne, celle de "moi" », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 68, p. 263-281.

MORGAN L. H. (1985 [1877]), *La société archaïque*, traduit par H. JAOUICHE, 2^e éd., Paris, Éditions Anthropos.

PORQUERES I GENE E. (2014), « Personne et parenté », *L'Homme*, vol. 2, n° 210, p. 17-42.

SEARLE J. (1995), *The construction of social reality*, London, Penguin Books.

SQUIER S. M. (2004), *Liminal lives: imagining the human at the frontiers of biomedicine*, Durham, Duke University Press.

STASZAK J.-F. (dir.) (2017), *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

TURNER V. (1969), *The ritual process*, Ithaca, Cornell University Press.

GENNEP A. van (1981 [1909]), *Les rites de passage : étude systématique des rites de la porte et du seuil, de l'hospitalité, de l'adoption, de la grossesse et de l'accouchement, de la naissance, de l'enfance, de la puberté, de l'initiation, de l'ordination, du couronnement des fiançailles et du mariage, des funérailles, des saisons, etc.*, Paris, Éditions A. & J. Picard.

VIALLE M. (2017), *Infertilité « normale » vs infertilité « pathologique » : une opposition en question*, thèse de doctorat en sociologie, dir. par I. THERY, Marseille, EHESS.